



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre*

*Paris, le*      **24 DEC. 2020**

Madame la Présidente,

Depuis ma prise de fonction, je me suis attaché à faire une réalité de l'engagement du Président de la République à redonner aux langues anciennes leur place légitime dans les enseignements du collège et du lycée.

Depuis 2017, beaucoup a été accompli. Les horaires des enseignements facultatifs de LCA proposés au collège ont été reconsidérés à la hausse dès juin 2017. Le rapport « Les Humanités au cœur de l'École », publié en janvier 2018, a établi des préconisations dont beaucoup ont été mises en œuvre. La plateforme Odysseum constitue aujourd'hui un espace dynamique et ouvert, où passé et présent dialoguent continuellement, où grand public, élèves, étudiants, professeurs peuvent trouver des ressources d'une grande qualité sur le monde antique et les langues anciennes. Un travail important a été engagé pour élaborer des ressources « Lexique et culture » à destination des professeurs du cycle 3, et prochainement du cycle 4 et du lycée. Un plan national de formation a été créé : les Rendez-vous de l'Antiquité de Lyon, dont chaque édition est consacrée à une œuvre phare de l'Antiquité, poursuivent l'ambition de réunir professeurs, chercheurs, amateurs passionnés, dans le cadre d'un événement plus large, le Festival européen latin – grec. Les nouveaux programmes du lycée, pour l'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité (LCA) comme pour l'enseignement de spécialité de littérature, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA), portent un nouvel esprit de confrontation féconde entre le monde antique et notre monde contemporain.

Aujourd'hui, un élève intéressé par les langues et cultures de l'Antiquité peut suivre un parcours depuis la classe de cinquième jusqu'à la classe terminale, avec des quotités horaires rétablies et des programmes ambitieux.

Je souhaite étendre ce parcours en amont de la scolarité et reconnaître davantage encore l'apport des LCA dans les apprentissages des élèves, par la création d'un enseignement facultatif « Français et culture antique » en classe de sixième.

Madame Souad AYADA  
Présidente  
Conseil Supérieur des Programmes  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS

.../...

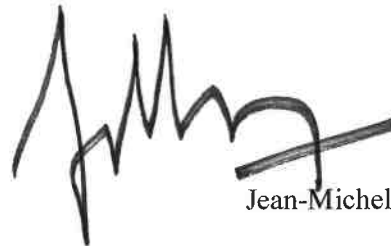
Ce nouvel enseignement ne proposera pas aux élèves intéressés l'apprentissage précoce d'une langue ancienne mais leur permettra d'aborder de manière plus consciente la structure et la sémantique de la langue française par le détour fructueux des langues anciennes. Cet enseignement, proposé à raison de deux heures hebdomadaires, répondra ainsi aux besoins cruciaux des élèves, notamment des moins favorisés, tels que les relèvent les évaluations nationales.

Inscrit dans la continuité des apprentissages du français au cycle 3, étroitement articulé avec les programmes de français, d'histoire, d'histoire des arts et de l'enseignement moral et civique de la classe de sixième, l'enseignement de « Français et culture antique » visera trois objectifs : il assurera, par le relais du latin, la consolidation des acquis grammaticaux ; il favorisera, par l'approche du latin mais aussi du grec, la maîtrise et l'enrichissement du lexique ; il contribuera enfin à l'enrichissement culturel en se concentrant sur l'art du récit de fiction, mythologique et fabuleux. Les élèves découvriront ainsi les grands épisodes de la mythologie gréco-romaine en les abordant par la lecture des textes sources mais aussi par l'étude de l'image. Ils pourront notamment s'engager dans une étude comparée des grands mythes de création qui développera leur conscience humaniste : la distance historique permet en effet une confrontation et une ouverture plus sereines sur ce qui touche à l'histoire de la croyance et du fait religieux.

La création de ce nouvel enseignement ne suppose pas de modification des programmes de l'enseignement facultatif de LCA pour les classes de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Dans une logique de parcours, il gagnera cependant à ménager des articulations avec cet enseignement.

Je souhaite que le Conseil supérieur des programmes propose un projet de programme pour l'enseignement de « Français et culture antique », et formule des recommandations pour sa mise en œuvre, dans un cadre expérimental, à la rentrée 2021. Dans cette perspective, j'attends votre projet de programme et vos recommandations pour la fin du mois de février 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.



Jean-Michel BLANQUER